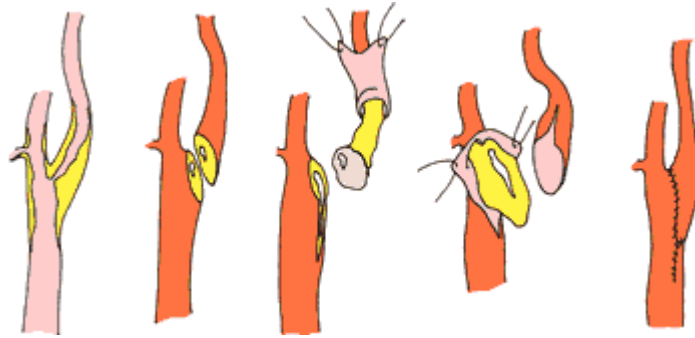


**Carenne PRULEAU** IBODE chirurgie vasculaire Hôpital Européen Georges Pompidou,  
PARIS XV.

**Dr Jean-Marc ALSAC** chirurgien vasculaire Hôpital Européen Georges Pompidou, PARIS  
XV.

## LA CAROTIDE



Définition : Sténose de la bifurcation carotidienne due à une plaque d'athérome, pouvant mener à une embolie ou AVC.

But de l'intervention : endartériectomie (ablation de la plaque d'athérome adhérent aux parois de l'artère) de la carotide rétablissant ainsi la lumière de l'artère.

Principe : incision de la bifurcation carotidienne, ablation délicate de la plaque, suture de l'artériotomie sur patch ou non (sans être sténosante).

## L'ARTERE SOUS-CLAVIERE

Définition : Sténose ou occlusion de l'artère sous-clavière.

But de l'intervention : court-circuiter la sténose.

Principe : anastomose entre la carotide et l'artère sous-clavière, le plus souvent directe, parfois nécessitant l'interposition d'une prothèse.

## PREMIERE COTE

Définition : Le syndrome du défilé thoraco-brachial, assez répandu en milieu sportif, est la compression du paquet vasculo-nerveux de la racine du bras dans son passage par l'un des défilés successifs de la ceinture thoraco-scapulaire.

But : lever la compression.

Principe : ablation de la 1<sup>ère</sup> côte.

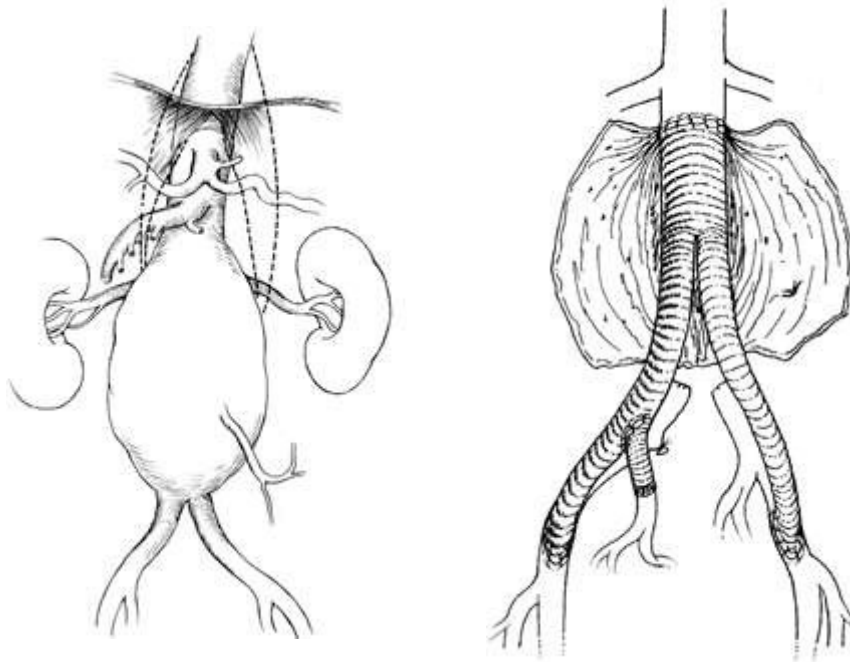
## ANEVRYSME THORACO-ABDOMINAL

Définition : distension de la paroi de l'aorte thoraco-abdominale englobant les artères viscérales pouvant conduire à la rupture de l'aorte.

But : mise à plat-greffe avec réimplantation des artères viscérales.

Principe : intervention réalisée sous CEC (Circulation Extra Corporelle) d'assistance, mise à plat de l'anévrisme, rétablissement de la continuité aortique par la pose d'une prothèse, réimplantation des artères viscérales.

## ANEVRYSME DE L'AOORTE ABDOMINALE SOUS RENAL

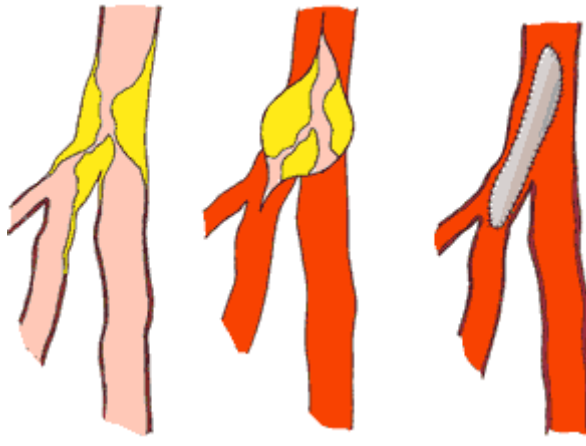


Définition : distension de la paroi de l'aorte abdominale sous rénale, sa croissance est inéluctable sous l'effet de la pression artérielle et au delà de 5 cm de diamètre le risque de rupture devient important. Sa croissance est exponentielle. La mortalité est très importante (de 50 à 80%) en cas de rupture.

But : mise à plat-greffe.

Principe : ouverture de l'anévrisme après clampage, ablation du thrombus et ligature des artères lombaires, rétablissement de la continuité par tube prothèse tubulaire ou bifurquée, fermeture de la poche anévrismale sur la prothèse afin de la séparer du tube digestif.

## TREPIED FEMORAL



Définition : Sténose de la bifurcation fémorale due à une plaque d'athérome.

But : endartériectomie (ablation de la plaque d'athérome adhérent aux parois de l'artère) de la fémorale rétablissant ainsi la lumière de l'artère.

Principe : incision du trépied fémoral, ablation de la plaque, fermeture sur patch ou non (sans être sténosant).

Un pontage ilio-fémoral en prothèse peut également être réalisé.

## PONTAGE AORTO-BI-FEMORAL

Définition : intervention réalisée dans le cas d'artérite oblitérante sténosant les artères iliaques, ou bien un AAA envahissant également les artères iliaques.

But : Exclure les sténoses iliaques et rétablir la continuité vasculaire

Principe : Relier l'aorte aux fémorales par l'intermédiaire d'une prothèse bifurquée.

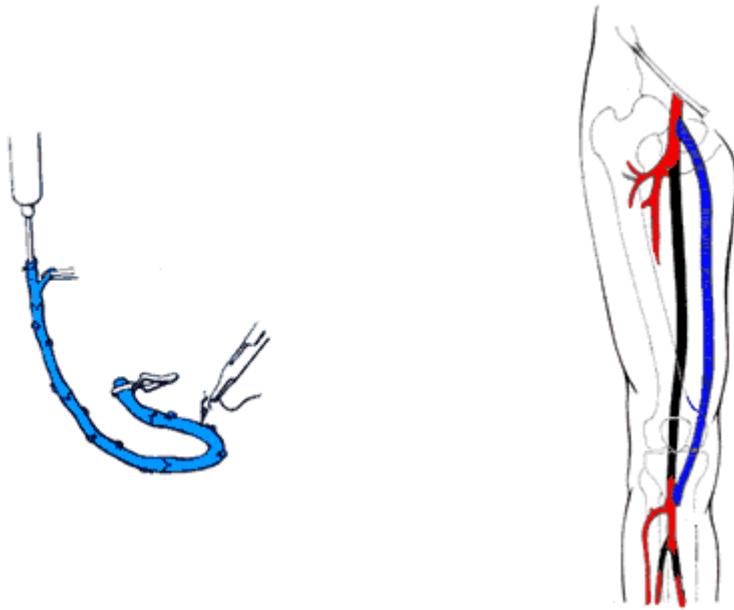
## PONTAGE ILIO-FEMORAL OU FEMORO-FEMORAL (CROISE)

Définition : intervention réalisée dans le cas d'artérite oblitérante sténosant les artères fémorales ou iliaques.

But : pontage croisé, extra-anatomique, réalisé chez des patients fragiles pour ne pas ouvrir la cavité abdominale.

Principe : relier l'artère fémorale ou iliaque (saine) à l'artère fémorale ou iliaque contre-latérale (pathologique).

## PONTAGE FEMORO-POPLITE



Définition : intervention réalisée dans le cas d'artérite oblitérante sténosante de l'artère fémorale superficielle, la jambe se trouvant en ischémie.

But : Lever l'ischémie de jambe.

Principe : En matériel synthétique (prothèse) ou à l'aide de matériel autogène (veine saphène), le pontage court-circuite l'artère obstruée en réalisant un pont depuis l'artère saine (la fémorale) en amont de l'oblitération, jusqu'en aval de celle-ci (la poplitée) permettant ainsi d'irriguer à nouveau les tissus en ischémie.

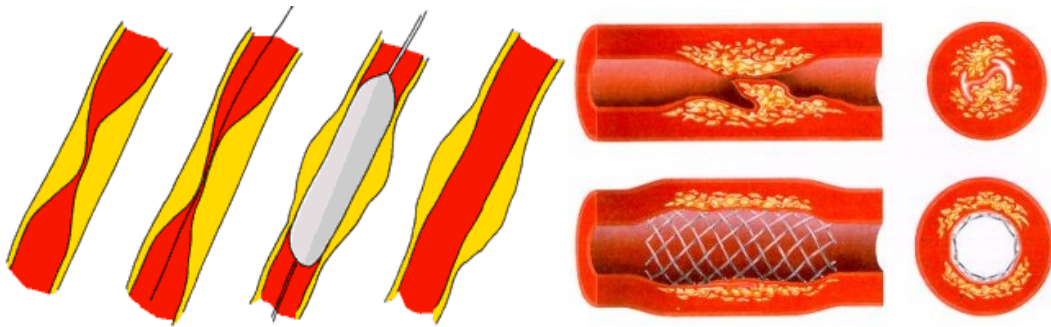
## PONTAGE AXILLO-FEMORALE

Définition : intervention réalisée dans le cas d'artérite oblitérante sténosant les artères iliaques.

But : revasculariser les membres inférieurs sans ouvrir la cavité abdominale chez les patients fragiles.

Principe : relier l'artère axillaire ou sous-clavière à l'artère fémorale

## DILATATIONS ET RECANALISATIONS ARTERIELLES



**Définition** : Les dilatations (ou angioplasties transluminales) s'adressent surtout aux lésions limitées (sténoses ou oblitérations courtes).

Peuvent être traités : l'aorte thoracique, l'aorte abdominale, les iliaques, les axes fémoro-jambiers, la carotide.

Par simple ponction, le médecin travaille à distance de la lésion à traiter par l'intermédiaire de sondes et guides en contrôlant ses gestes sous amplificateur de brillance (équipement radiologique).

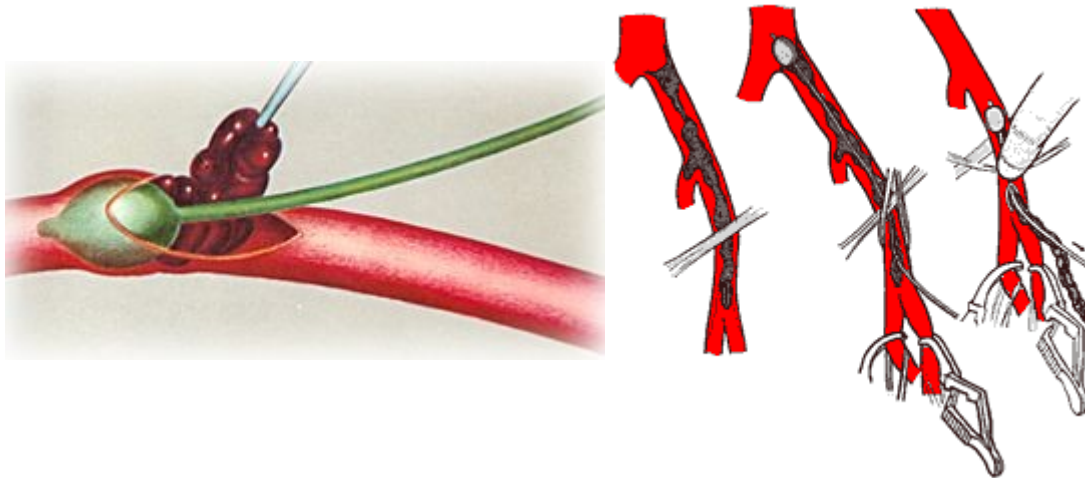
C'est une technique en plein essor.

**But** : Rétablir le flux sanguin de l'artère.

**Principe** :

- ponction de l'artère au pli de l'aîne,
- mise en place d'un introducteur à valve qui va permettre le passage des guides et ballonnets pour réaliser la dilatation,
- sous scopie franchissement de la sténose à l'aide du guide
- dilatation à l'aide d'un cathéter à ballonnet sous pression qui écrase et fragmente la plaque athéromateuse
- contrôle du résultat
- correction éventuelle par la pose d'une endoprothèse (stent)
- contrôle final

## SYNDROME ISCHEMIQUE PAR EMBOLIE ARTERIELLE URGENCE VASCULAIRE

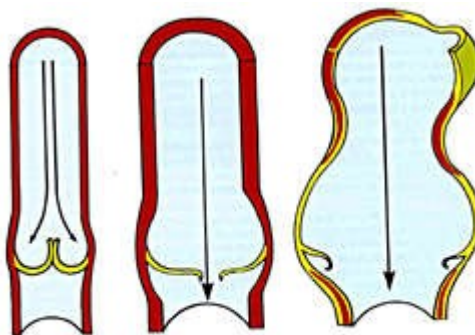


**Définition** : Migration d'un caillot sanguin en provenance du cœur et venant se bloquer dans une artère périphérique, responsable d'une ischémie tissulaire ou de l'organe en aval de l'oblitération artérielle.

**But** : Rétablir le flux sanguin en urgence.

**Principe** : désobstruer l'artère, embolectomie à la sonde de Fogarty par exemple, par une petite ouverture de l'artère et grâce à une sonde à ballonnet le caillot peut être retiré de l'artère.

## VARICES

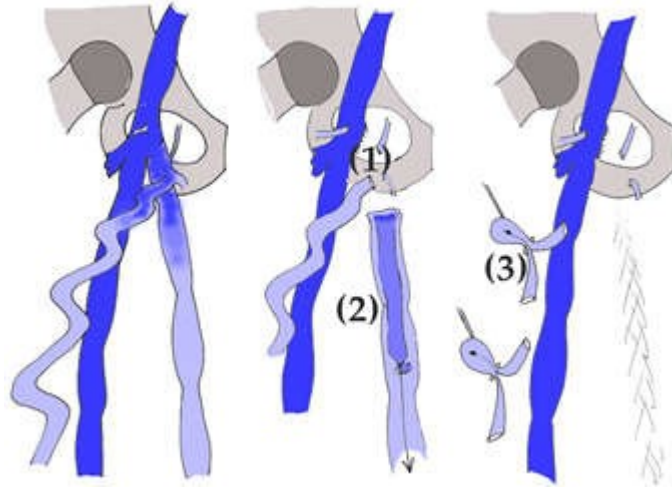


**Définition** : Les varices sont des dilatations anormales des veines superficielles des jambes qui provoquent un ralentissement de la circulation veineuse.

Elles sont dues à une perte d'élasticité et de tonicité des parois veineuses ou d'un dysfonctionnement des valvules.

**But** : Retirer les veines insuffisantes, fermer les sources de reflux, retirer toutes les dilatations visibles.

**Principe** : Crossectomie au pli de l'aîne, ablation de la saphène par invagination (stripping), phlébectomies complémentaires.



## L'AMPUTATION

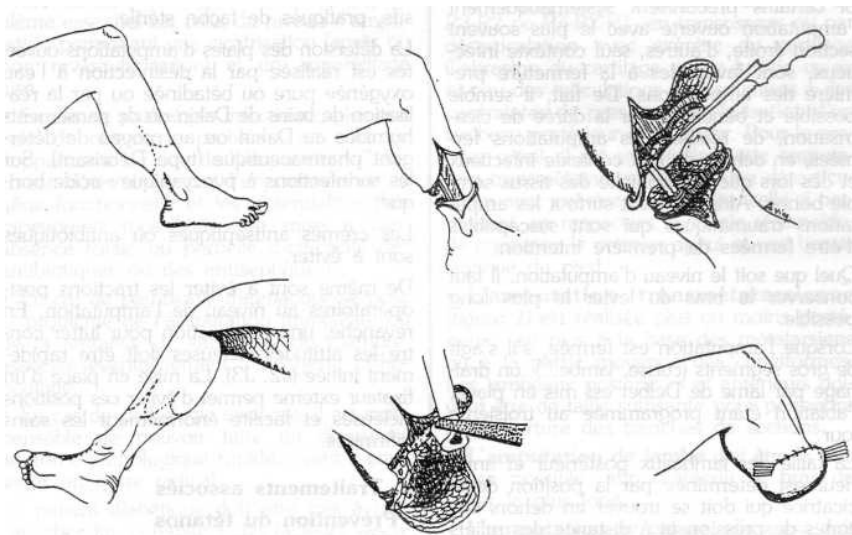


Figure 2. Amputation de jambe

**Définition** : L'amputation est réalisée lorsque le membre inférieur ne peut être sauvé par une revascularisation. Le diabète est la deuxième cause d'amputation.

**But** : Ablation des tissus nécrotiques.

**Principe** : Amputer en zone saine et vascularisée pour permettre une bonne cicatrisation du moignon.

## L'HOMOGREFFE OU ALLOGREFFE ARTERIELLE

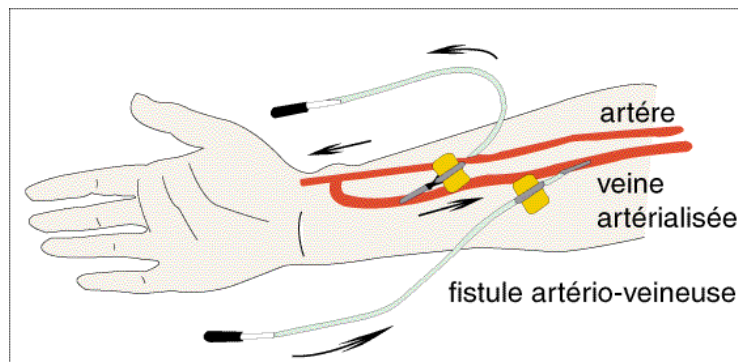
**Définition** : opération chirurgicale qui consiste à implanter sur un individu malade une artère (aorte thoracique, aorte abdominale sous rénale, artère iliaque, fémorale, poplitée) prélevée sur un donneur de la même espèce biologique, mais génétiquement différent.

Le greffon est prélevé sur une personne, qui vient de mourir ou qui présente un état de mort cérébrale, à l'occasion d'un prélèvement multi organes et avec le consentement de la famille.

**But** : Eradiquer l'infection du site opératoire et/ou de rétablir une vascularisation effective.

**Principe** : Retirer tout le matériel infecté (notamment la prothèse), faire un parage large des tissus infectés et enfin rétablir la continuité artérielle en faisant 2 anastomoses (proximale et distale) avec l'allogreffe.

### FAV (Fistule Artério-Veineuse)



**Définition** : volontairement créée par le chirurgien qui abouche une veine du bras dans une artère en vue de dialyse.

**But** : a pour effet d'augmenter le débit à ce niveau (chute des résistances par shunt du réseau distal capillaire) et d'obtenir une dilatation veineuse importante pour permettre la pose ponctuelle de circuits de circulation extracorporelle pour un traitement par hémodialyse.

**Principe** : Anastomose de l'artère brachiale à la veine céphalique le plus souvent.